



## L'élevage dans la nouvelle région

### Un rôle essentiel dans l'aménagement des territoires

Dans la nouvelle région Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine, les produits issus de l'élevage représentent moins de 20% de la valeur de la production de la branche agriculture. Seules les régions Centre, Île-de-France et Provence-Alpes-Côte d'Azur présentent un poids de l'élevage moins important. Cependant, ces productions jouent un rôle essentiel dans le maintien de l'agriculture de montagne où il est difficile d'implanter d'autres productions. Elles jouent également un rôle décisif pour le maintien des surfaces de prairies permanentes en plaine.

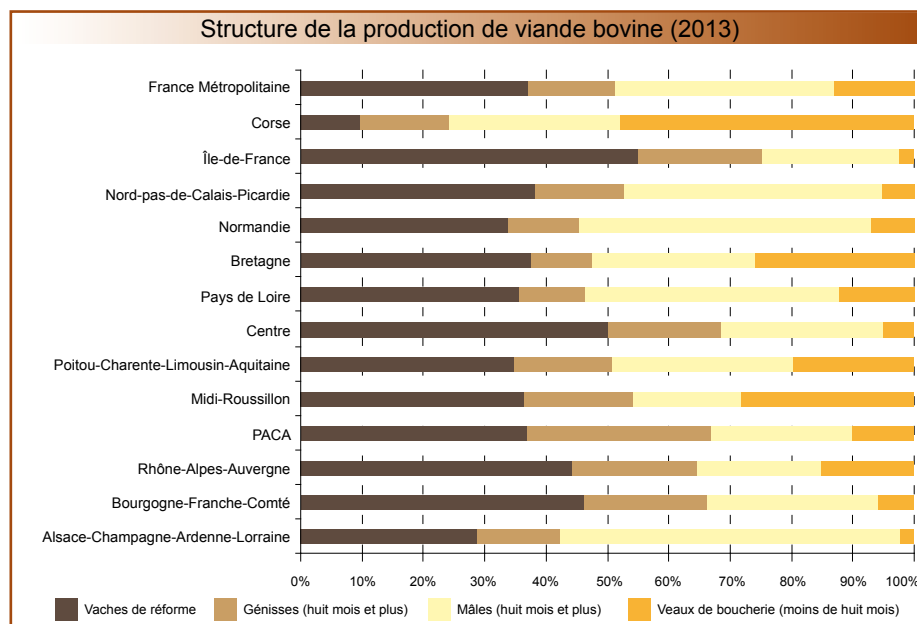
### Une production laitière dynamique

Au sein de ces productions, le lait de vache occupe la première place. Avec 21,8 millions d'hl produits (dont 99% est livré à l'industrie), la nouvelle région représente 9,2% de la production nationale et se classe au sixième rang des régions productrices. La Lorraine assure 57% de la production de la nouvelle région, la Champagne-Ardenne 29% et l'Alsace 14%. Cette production est assurée par un troupeau de 329 000 vaches laitières. La production par vache, estimée à 6 600 l par an est supérieure de 3% à celle observée au niveau national. En 2010, 6 800 exploitations de la nouvelle région (soit 17%) possédaient des vaches laitières. En moyenne, elles en possédaient 50, ce qui place la région au second rang des régions derrière la Normandie. Parmi les régions d'origine, la production laitière occupe une large place en Lorraine, puisque une exploitation lorraine sur trois possède des vaches laitières. Ce taux descend à moins de 10% pour les deux autres régions.

### La viande bovine est bien présente

La production de viande bovine constitue le deuxième pilier de la production animale de la nouvelle région. Elle atteint 144 400 tonnes en 2013, soit 10,4% de la production nationale. Elle assure 16% de la production de taurillons ce qui la place au troisième rang national pour ce type de produit. La présence d'un important outil de transformation des céréales en aliment du bétail explique le développement de cette fonction d'engraissement. A côté de cette activité souvent annexée à la production céréalière, s'ajoute une activité de naisseur découlant de la présence des vaches allaitantes. En 2013, la nouvelle région

comptait 279 000 animaux de ce type, soit 7% du troupeau national. Son association avec un troupeau laitier n'est pas rare. En 2010, les vaches allaitantes sont détenues par 8 400 exploitations pour une taille moyenne de troupeau de 32 têtes. Cette faible taille s'explique par la dispersion du troupeau allaitant dans différents systèmes d'exploitations (laitiers, mixte-lait-et-viande, polyculture élevage). Les autres productions de viande ne sont pas absentes. La production ovine bien présente, en particulier en Lorraine, joue un rôle important dans le maintien des prairies. Alors que la production de volaille fermière constitue un atout économique non négligeable pour les exploitations alsaciennes.



Source : Agreste, SAA 2013 semi définitive

Tableau récapitulatif des principales données sur l'élevage

Année 2013	Alsace	Champagne-Ardenne	Lorraine	Nouvelle région	France métropolitaine	Nouvelle région/ France (%)
Livraisons laitières (en hectolitres)	2 996 424	6 307 468	12 236 729	21 540 621	232 576 966	9,3%
<b>Total bovins</b>	<b>168 228</b>	<b>593 897</b>	<b>936 279</b>	<b>1 698 404</b>	<b>18 989 159</b>	<b>8,9%</b>
dont vaches laitières	45 485	98 016	185 244	328 745	3 693 627	8,9%
dont vaches nourrices	19 491	110 534	149 175	279 200	4 061 958	6,9%
<b>Production bovine d'animaux finis (en tonnes)</b>	<b>14 322</b>	<b>47 578</b>	<b>82 497</b>	<b>144 397</b>	<b>1 395 086</b>	<b>10,4%</b>
dont animaux de réforme	4 081	14 988	22 462	41 532	516 355	8,0%
dont mâles de huit mois et plus	7 278	25 174	47 641	80 093	494 652	16,2%
<b>Cheptel ovin</b>	<b>35 063</b>	<b>127 587</b>	<b>231 814</b>	<b>394 464</b>	<b>7 224 256</b>	<b>5,5%</b>
dont brebis mères	27 949	80 555	27 949	136 453	4 849 282	2,8%
<b>Cheptel porcin</b>	<b>101 102</b>	<b>175 778</b>	<b>97 113</b>	<b>373 993</b>	<b>13 387 554</b>	<b>2,8%</b>
dont truies mères	8 823	15 534	8 872	33 229	1 035 700	3,2%

Source : Agreste, Statistique agricole annuelle

